

<http://enseignants.se-unsa.org/Renovation-de-la-voie-pro-nouvelles-grilles-horaires-en-bac-pro-et-CAP>



Rénovation de la voie pro : nouvelles grilles horaires en bac pro et CAP

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : lundi 28 mai 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Le projet du ministère prévoit des changements significatifs concernant les grilles horaires tant pour le bac pro que pour le CAP.

Les grilles en Bac pro

Des deux grilles existantes, il n'en restera qu'une (voir en PJ) qui sera donc commune aux spécialités de production et de services.

Nous notons positivement la présence d'un cadrage horaire annuel par niveau mettant fin au flou des grilles élèves tri-annualisées et permettant ainsi une répartition transparente et équitable pour une cohorte d'élève sur l'ensemble des niveaux. Il sera possible de faire varier les PFMP de 18 à 22 semaines avec un cadrage par niveau. Notre travail d'analyse a été fait sur la base de l'existant, c'est-à-dire de 22 semaines.

Des innovations pédagogiques apparaissent. Il s'agit d'intégrer de la co-intervention en enseignement professionnel avec le français et les maths ainsi que du travail sur projet. Le ministère a choisi de diminuer les heures élèves (environ de 4h hebdo sur les 3 niveaux pour arriver à 30h) afin de libérer des marges qualitatives. Nous notons en effet un transfert partiel (de 2 à 3 heures) sur la co-intervention et sur l'accompagnement personnalisé / soutien / préparation à l'orientation.

Les grilles en CAP

Les 3 grilles existantes seront remplacées par une seule grille (voir en PJ). Notre travail d'analyse a été fait sur la base de la grille actuelle de 14 semaines. Il sera possible de faire varier les PFMP de 12 à 14 semaines avec un cadrage par niveau.

A l'image des bacs pro, des innovations pédagogiques apparaissent : co-intervention en enseignement professionnel avec le français et les maths, projet/réalisation d'un chef d'oeuvre. Il y a aussi la création d'heures dédiées à l'accompagnement personnalisé / consolidation / préparation à l'orientation

Le ministère a choisi de diminuer les heures élèves (3h sur la première année et 1,5 sur la deuxième) pour transférer ces heures aux innovations pédagogiques. Et il y a bien effectivement transfert de ces heures sur la co-intervention et l'accompagnement personnalisé / consolidation / préparation à l'orientation.

Les grilles CAP étaient les seules à faire figurer explicitement des seuils de dédoublement pour l'attribution des heures complémentaires professeurs. Nous demandons le maintien de ces seuils.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, si les innovations pédagogiques semblent intéressantes, elles ne pourront être mise en oeuvre sereinement qu'avec un accompagnement des équipes à la hauteur (banque de ressources, formation) et une révision des programmes. La co-intervention et le travail de projet nécessitent un travail collectif conséquent. Ce temps nécessaire de concertation doit être reconnu, en étant intégré dans le temps de service ou financièrement.

Par ailleurs, quant à la transformation en heures professeurs des heures élèves supprimées, le compte n'y est pas pour la grille de bac pro. La différence serait de 2 heures en moyenne par division. Le calcul des heures complémentaires professeurs pour effectifs réduits devra en tenir compte. Pour le SE-Unsa, il n'est pas envisageable que cette réforme soit source d'économies budgétaires. La confiance et l'engagement de tous en dépend.